

Bilan DPJ 2020-2021 et 2021-2022

Principales mesures pour le CIUSSS-de-
l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Bilan DPJ 2020-2021 et 2021-2022 Principales mesures pour le CIUSSS-de-l'Est-de-l'île-de-Montréal est une production de la Direction de la protection de la jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Leadership du projet

Assunta Gallo, DPJ/DP du CCSMTL

Recherche et rédaction

Mario Genois, Conseiller cadre, DPJ, CCSMTL

Notes

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIERES

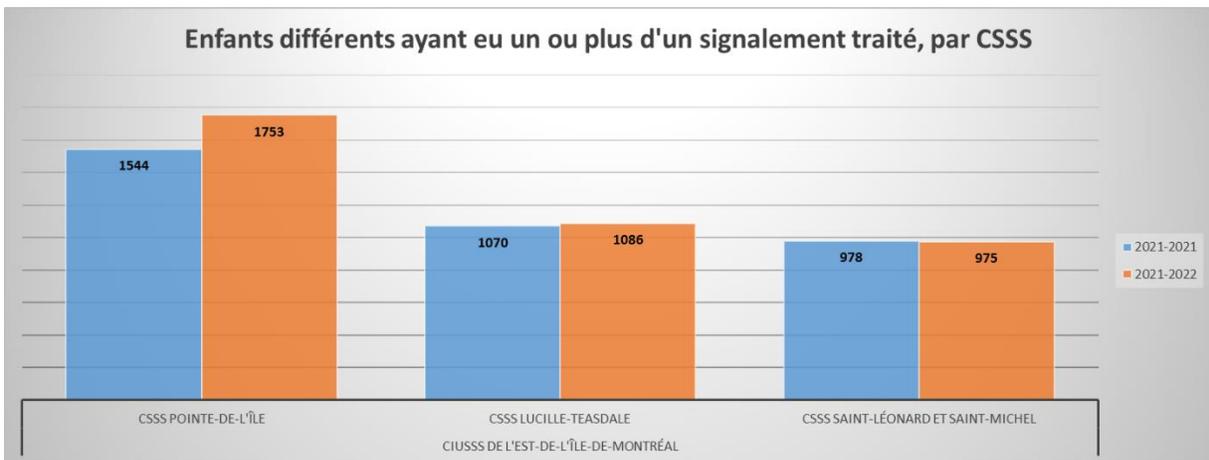
Première partie : Vue d'ensemble	4
Enfants distincts ayant fait l'objet d'au moins un signalement traité dans l'année, par CSSS.....	4
Enfants distincts ayant eu au moins un signalement retenu dans l'année, par CSSS	5
Signalements retenus, par CSSS et par CLSC	6
Signalements retenus, par CSSS et problématique	7
Signalements retenus, par CSSS et par sexe.....	8
Signalements retenus, par CSSS et par groupe d'âge.....	9
Signalements retenus, par CSSS et par code de priorité	10
Catégorie de signalant, par signalement retenu et par CSSS	11
Alinéa de compromission suite à l'évaluation sécurité développement compromis.....	12
Deuxième partie : analyse par CLSC	13
Signalements retenus par CLSC (code de couleur par CSSS)	13
Signalements retenus, par problématique et par CLSC.....	14
Niveau CLSC : signalements retenu par groupe d'âge et sexe.....	17

PREMIÈRE PARTIE : VUE D'ENSEMBLE

Enfants distincts ayant fait l'objet d'au moins un signalement traité dans l'année, par CSSS

En 2021-2022, 3814 enfants différents ont fait l'objet d'au moins un signalement comparativement à 3592 en 2020-2021, soit une augmentation de 6%. Toutefois, l'augmentation des signalements traités pour le CIUSSS est concentrée en presque totalité à Pointe-de-l'île.

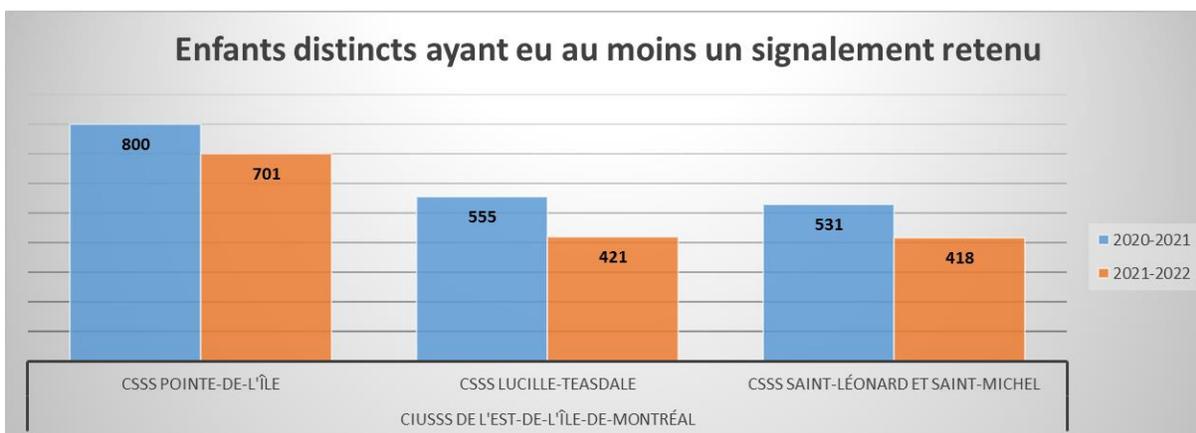
Globalement, 46% de ces enfants étaient sur le territoire Pointe-de-l'île, qui a connu une hausse de 14% cette année et 28% sur celui de Lucille-Teasdale qui, lui, a connu une hausse de 1% cette année. Saint-Léonard-Saint-Michel compte quant à lui pour 26% du total annuel, stable comparativement à l'an passé.



Enfants distincts ayant eu au moins un signalement retenu dans l'année, par CSSS

En 2021-2022, 1540 enfants différents ont fait l'objet d'au moins un signalement retenu comparativement à 1886 en 2020-2021, soit une diminution de 18%.

46% de ces enfants dont au moins un signalement a été retenu étaient sur le territoire de Pointe-de-l'île (en baisse de 12% vs 2020-2021) et 27% sur celui de Lucille-Teasdale (en baisse de 24% vs 2020-2021). Saint-Léonard-Saint-Michel comptait pour 27% de ces usagers totaux pour 2021-2022 (en baisse de 21% comparativement à 2020-2021).

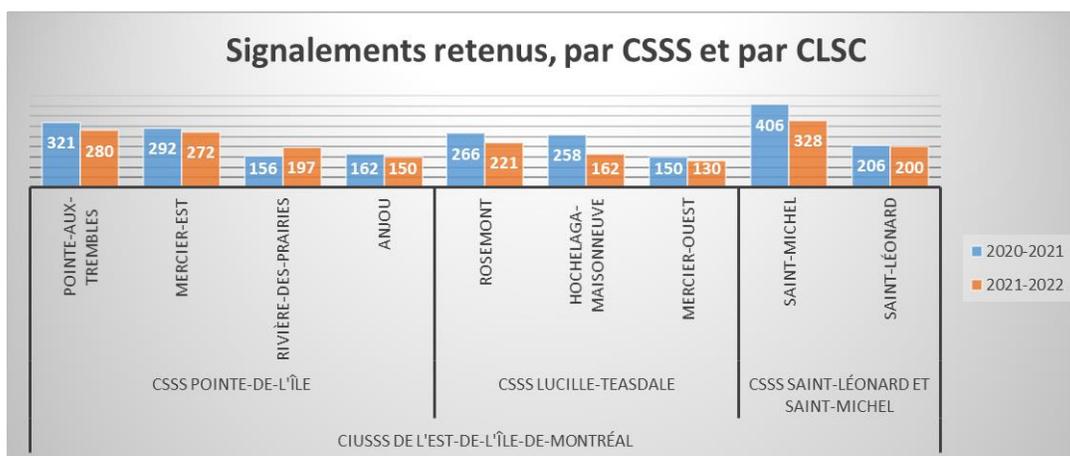


Signalements retenus, par CSSS et par CLSC

Pour tout le CIUSSS, 1940 signalements ont été retenus en 2021-2022, une baisse de 12% comparativement aux 2217 signalements retenus en 2020-2021.

Le territoire Pointe-de-l'Île a connu une baisse de 3% (899 vs 931) cette année alors que celui de Lucille-Teasdale, une baisse de 24% (513 vs 674) et celui de Saint-Léonard-Saint-Michel, une baisse de 14% des signalements retenus cette année (528 vs 612).

Notons que seul le territoire du CLSC Rivière-des-Prairies a connu une hausse des signalements retenus cette année (+26%). Aussi, malgré une baisse de 19%, le CLSC Saint-Michel demeure le territoire du CIUSSS ayant, encore cette année, le plus de signalements retenus.

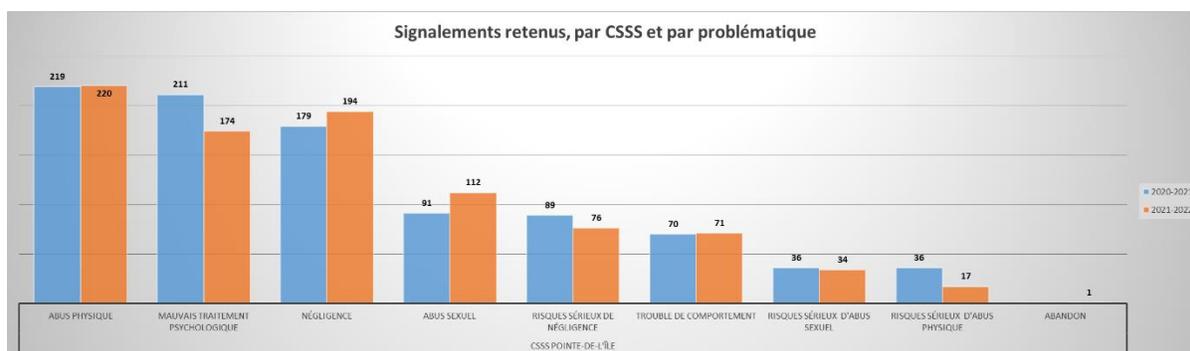


Établissement	2020-2021	2021-2022	Variation
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2217	1940	-12%
CSSS Pointe-de-l'Île	931	899	-3%
Pointe-aux-Trembles	321	280	-13%
Mercier-Est	292	272	-7%
Rivière-des-Prairies	156	197	26%
Anjou	162	150	-7%
CSSS Lucille-Teasdale	674	513	-24%
Rosemont	266	221	-17%
Hochelaga-Maisonneuve	258	162	-37%
Mercier-Ouest	150	130	-13%
CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel	612	528	-14%
Saint-Michel	406	328	-19%
Saint-Léonard	206	200	-3%

Signalements retenus, par CSSS et par problématique

En 2021-2022, 899 signalements ont été retenus sur le territoire de Pointe-de-l'Île, une baisse de 3% comparativement aux 931 retenus en 2020-2021.

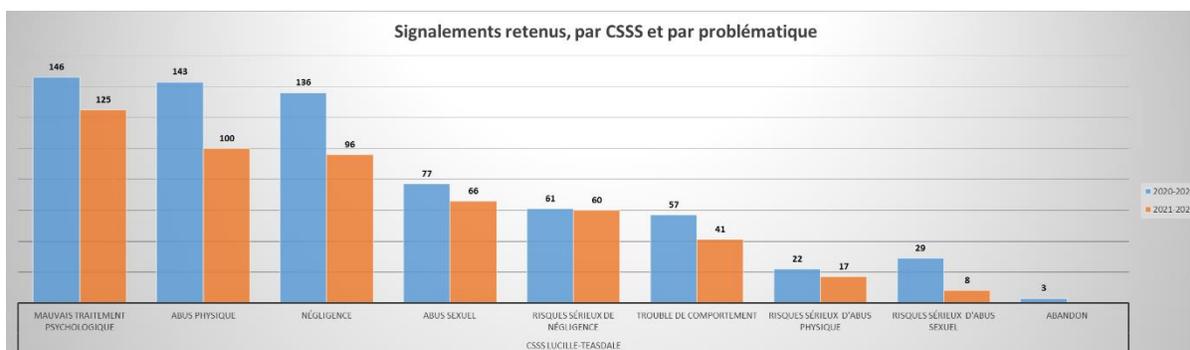
Deux problématiques ont connu une hausse du nombre de rétention, soit abus sexuel (+23%) et négligence (+8%). Mauvais traitement psychologique (-18%) et risque sérieux d'abus physique (-53%) et risque sérieux de négligence (-15%) sont en baisse.



En 2021-2022, 513 signalements ont été retenus sur le territoire de Lucille-Teasdale, en baisse de 24% comparativement au 674 retenus en 2020-2021.

Mise à part une stabilité au niveau de risque sérieux de négligence, toutes les autres problématiques ont connu une baisse du nombre de rétention sur le territoire de Lucille-Teasdale.

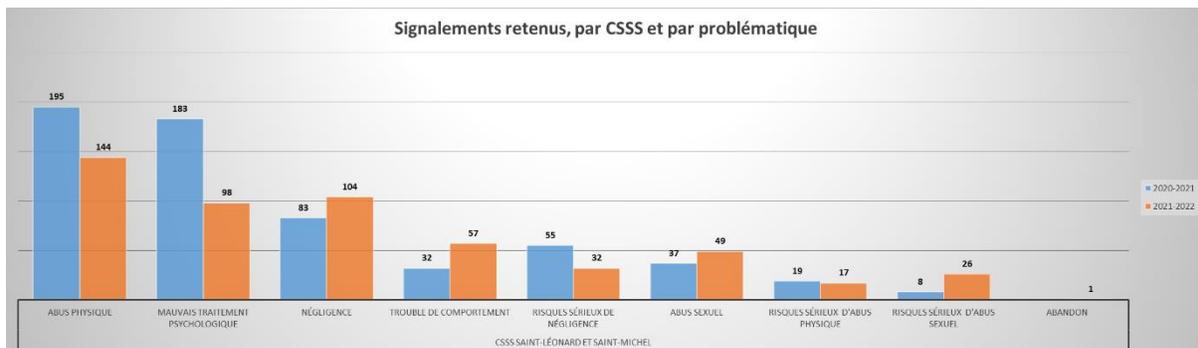
Aussi, tout comme en 2020-2021, mauvais traitement psychologique (-14%) demeure la principale problématique retenue en 2021-2022 suivie d'abus physique (-30%) et de la négligence (-29%).



Sur le territoire de Saint-Léonard-Saint-Michel, 528 signalements ont été retenus en 2021-2022, en baisse de 14% comparativement aux 612 retenus en 2020-2021.

4 problématiques ont connu une hausse du nombre de rétentions : risque sérieux d’abus sexuel (+225%), trouble de comportement (+78%), abus sexuel (+32%) ainsi que négligence (+25%). Ces 4 hausses mises ensemble pourraient être interprétées comme reflétant un changement notable dans certaines dynamiques sociales en place.

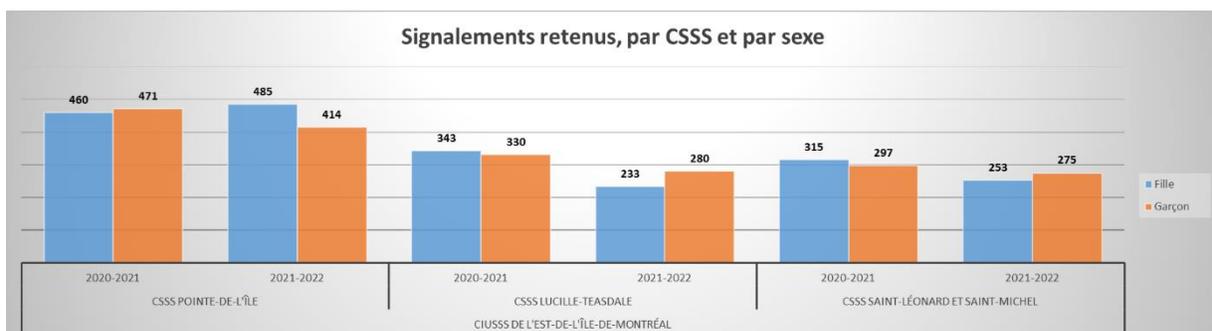
En terminant, abus physique (-26%) demeure la principale problématique sur le territoire et mauvais traitement psychologique (-46%) a connu une forte baisse en 2021-2022.



Signalements retenus, par CSSS et par sexe

Globalement, entre 2021-2022 et 2020-2021, il y a eu une baisse de 13% de signalements retenus chez les filles et de 12% chez les garçons. La baisse de rétention est donc, pour le CIUSSS, également répartie.

Toutefois, les trois territoires “CSSS” ont connu un renversement de ce qui était leur principale clientèle au niveau des signalements retenus.



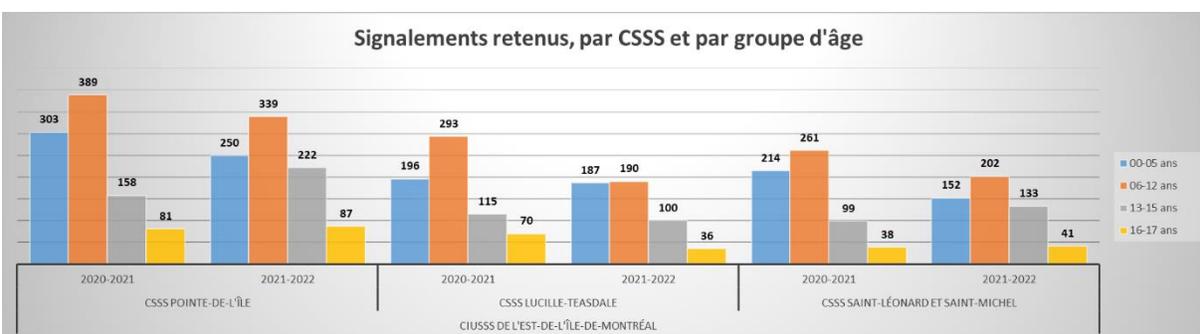
Signalements retenus, par CSSS et par groupe d'âge

À Pointe-de-l'île, les 6-12 ans demeurent le principal groupe d'âge quant aux signalements retenus. Les 0-5 ans ont connu une baisse appréciable (-17%) alors que les 13-15 ans ont connu une forte hausse (41%) des signalements retenus à leur endroit.

Sur le territoire de Lucille-Teasdale on remarque une relative stabilité dans les signalements retenus pour les 0-5 ans alors que les autres groupes d'âge, notamment les 6-12 ans (-35%) et les 16-17 ans (-49%) ont connu une baisse.

En terminant, sur le territoire Saint-Léonard et Saint-Michel, les 0-5 ans (-29%) et les 6-12 ans (-23%) ont connu une forte baisse de la rétention alors que les 13-15 ans (+34%) sont en forte hausse.

Globalement, les 13-15 ans sont en hausse notable dans deux des trois territoires du CIUSSS.

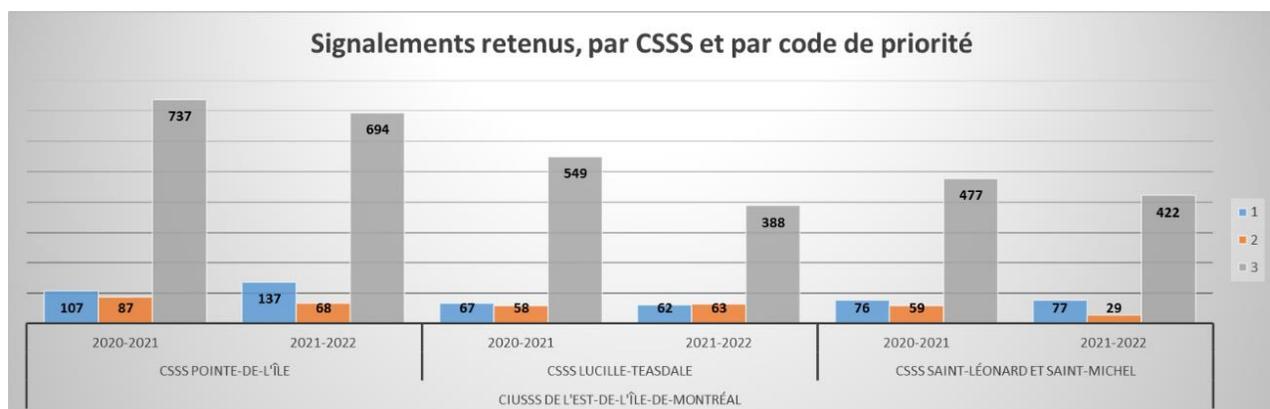


Signalements retenus, par CSSS et par code de priorité

En 2020-2021, sur le territoire de Pointe-de-l'île, 194 signalements (21%) retenus l'ont été en code 1 ou 2 comparativement à 205 (23%) en 2021-2022. Une légère hausse du nombre et du pourcentage au cours de la dernière année.

En 2020-2021, sur le territoire de Lucille-Teasdale, 125 signalements retenus (19%) l'ont été en code 1 ou 2 comparativement à 125 aussi en 2021-2022 mais représentant, cette fois, 24% de l'ensemble. Essentiellement un signalement sur 4 a donc été retenu en urgence sur ce territoire en 2021-2022.

En 2020-2021, sur le territoire Saint-Léonard-Saint-Michel, 135 signalements retenus (22%) l'ont été en code 1 ou 2 comparativement à 106 (20%) en 2021-2022. Une légère baisse du nombre et du pourcentage au cours de la dernière année.

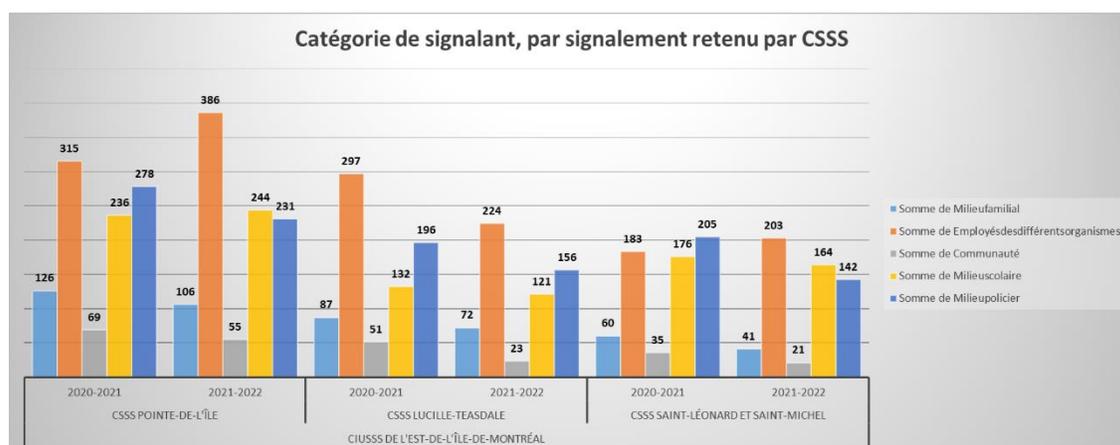


Catégorie de signalant, par signalement retenu et par CSSS

Cette année encore, sur le territoire de Pointe-de-l'île, la principale catégorie de signalant est *employé d'un organisme* avec 38% du total annuel. Le *milieu scolaire*, stable en nombre en comparaison avec 2020-2021, vient en 2^e. Le *milieu policier*, avec 23%, vient en 3^e place quant à la catégorie de signalant.

Sur le territoire de Lucille-Teasdale, avec 38% du total annuel ici aussi, les *employés d'un organisme* demeurent la principale catégorie de signalant. Les *corps policiers* demeurent la 2^e catégorie de signalant avec 26% et le *milieu scolaire*, avec 20%, arrive 3^e et demeure d'ailleurs relativement stable en nombre en comparant avec l'année précédente.

À Saint-Michel-Saint-Laurent, un certain renversement de tendance dans les catégories de signalant est observée. En effet, les *milieux policiers* comptaient pour 31% des signalants en 2020-2021 pour passer à 25% en 2021-2022. Quant à eux, les *employés des organismes* qui représentaient 28% des signalants en 2020-2021 passent à 36% des signalants en 2021-2022.

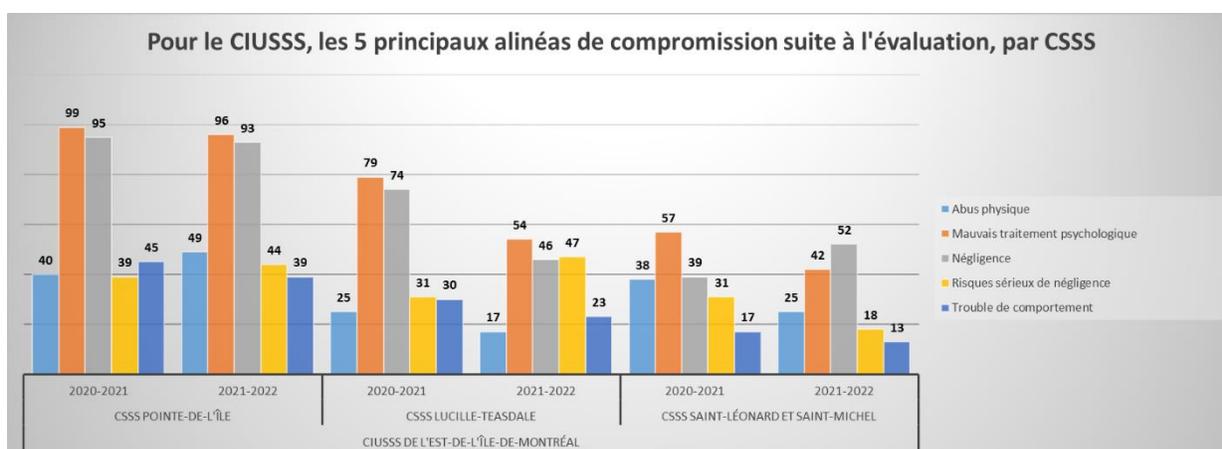


Alinéa de compromission suite à l'évaluation sécurité développement compromis

Sur le territoire Pointe-de-l'île, on remarque une certaine stabilité entre les différentes problématiques statuées suite à une évaluation où la sécurité et le développement ont été compromis.

Pour ce qui est du territoire de Lucille-Teasdale, on note une diminution de 32% des mauvais traitements psychologiques suite à une évaluation où la sécurité ou le développement ont été jugés compromis et une diminution de 38% pour ce qui est de la négligence. Toutefois l'année 2021-2022 a vu une hausse de 52% des risques sérieux de négligence suite à une évaluation sécurité développement compromis.

En terminant, le territoire Saint-Léonard et Saint-Michel a vu une baisse de l'ensemble des problématiques suite à une évaluation où la sécurité et le développement étaient jugées compromises, sauf en ce qui concerne la négligence qui a connu une hausse de 33%.

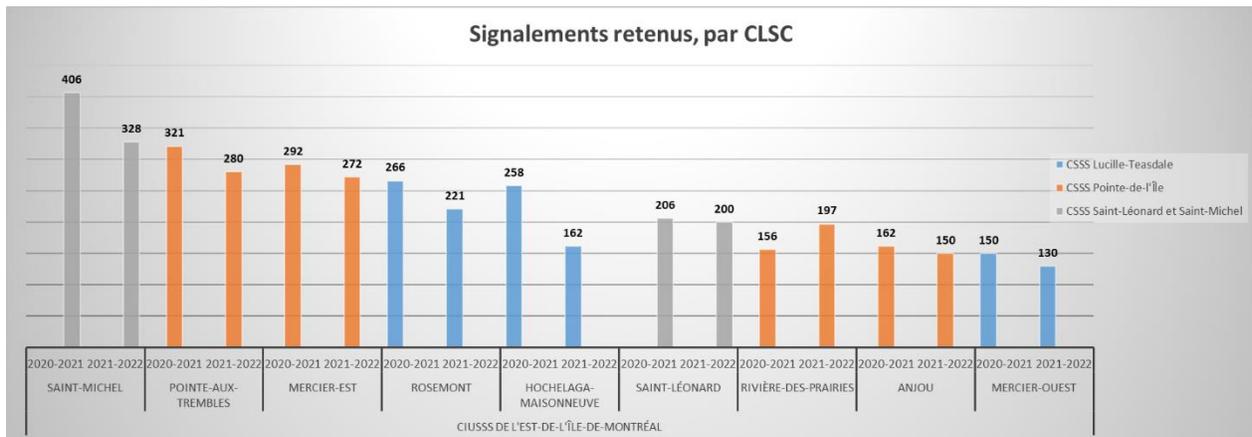


DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE PAR CLSC

Signalements retenus par CLSC (code de couleur par CSSS)

Nous voyons ici de gauche à droite, en ordre décroissant, le nombre de signalements retenus par CLSC. En gris se trouvent les CLSC du territoire Saint-Léonard et Saint-Michel, en orange, ceux de Pointe-de-l'Île et en bleu, ceux de Lucille-Teasdale.

Encore cette année le CLSC Saint-Michel occupe le premier rang quant aux signalements retenus. À noter que tous les territoires de CLSC sauf celui de Rivière-des-Prairies sont en baisse au niveau des signalements retenus sur leur territoire.



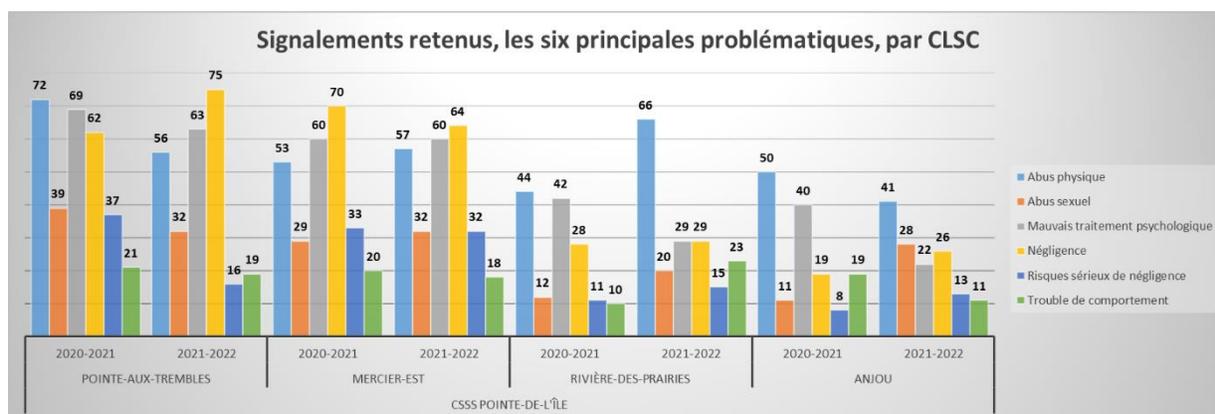
Signalements retenus, par problématique et par CLSC

Entre 2020-2021 et 2021-2022, le CLSC Pointe-aux-Trembles a vu la problématique de l'abus physique passer du premier au troisième rang parmi les signalements retenus sur son territoire. Il a connu, sur la même période, une relative stabilité quant aux mauvais traitements psychologiques et une hausse notable de la négligence qui passe de la troisième position à la première quant aux problématiques retenues sur le territoire.

Pour le CLSC Mercier-Est, on remarque essentiellement une stabilité des problématiques retenues dans la période. Pas de changements majeurs dans la répartition.

Au CSLC de Rivière-des-Prairies, nous notons une hausse importante des abus physique (+50%) et des abus sexuels (+67%) ainsi qu'une augmentation tout aussi notable des troubles du comportement. En terminant, soulignons la baisse des mauvais traitements psychologiques.

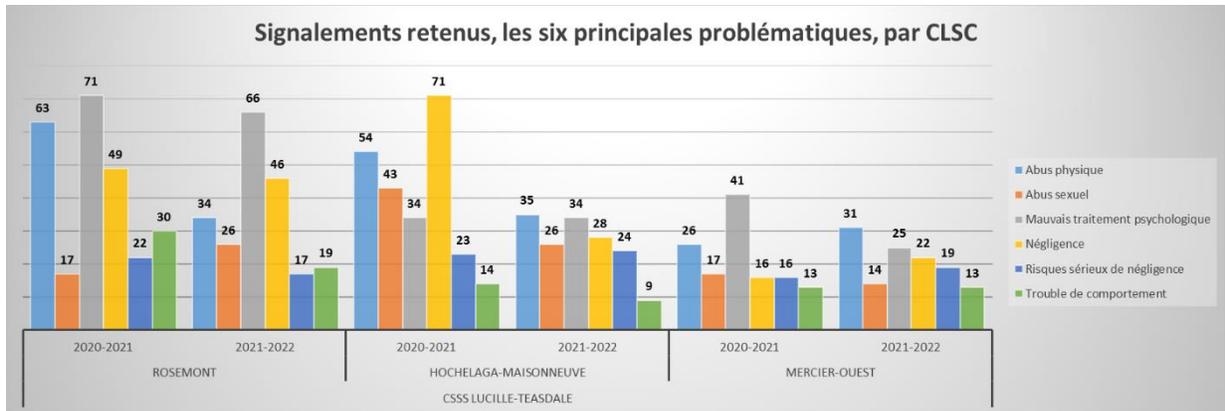
À Anjou, baisse globale des problématiques retenues sauf en ce qui a trait au abus sexuels (+155%) et de la négligence (+37%) et risque sérieux de négligence (+63%).



Le CLSC Rosemont a connu une baisse des signalements retenus de 17% entre 20-21 et 21-22 et les mauvais traitements psychologiques demeurent la principale problématique retenue sur la période. 21-22 a vu une baisse notable de l'abus physique (-46%) mais une hausse des abus sexuels (+53%) et une certaine stabilité au niveau de la négligence.

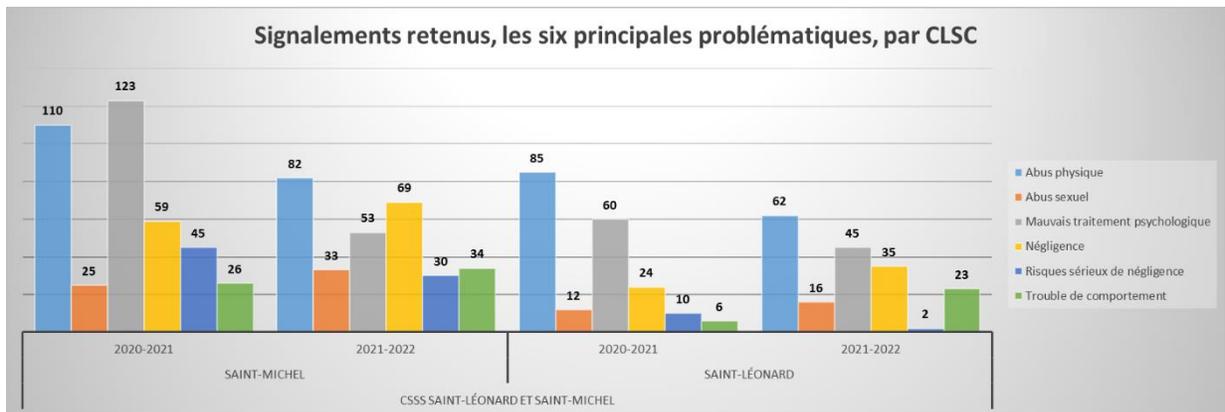
Quant à lui, le CLSC Hochelaga-Maisonneuve a connu une baisse notable (-37%) des signalements retenus sur son territoire entre 20-21 et 21-22. La baisse est généralisée mais particulièrement importante au niveau de la négligence (-61%).

Le CLSC Mercie-Est a globalement connu une baisse de 7% des signalements retenus sur son territoire, la baisse la plus notable étant celle en lien avec les mauvais traitements psychologiques (-39%). En contrepartie, notons la relative hausse de la rétention pour abus physique, négligence et risques sérieux de négligence.



Globalement, le CLSC Saint-Michel a connu une baisse de 19% des signalements retenus sur son territoire cette année. La baisse est particulièrement notable quant aux mauvais traitements psychologiques (-57%) et des abus physiques (-25%). Notons une hausse de 17% de la rétention au niveau de la négligence.

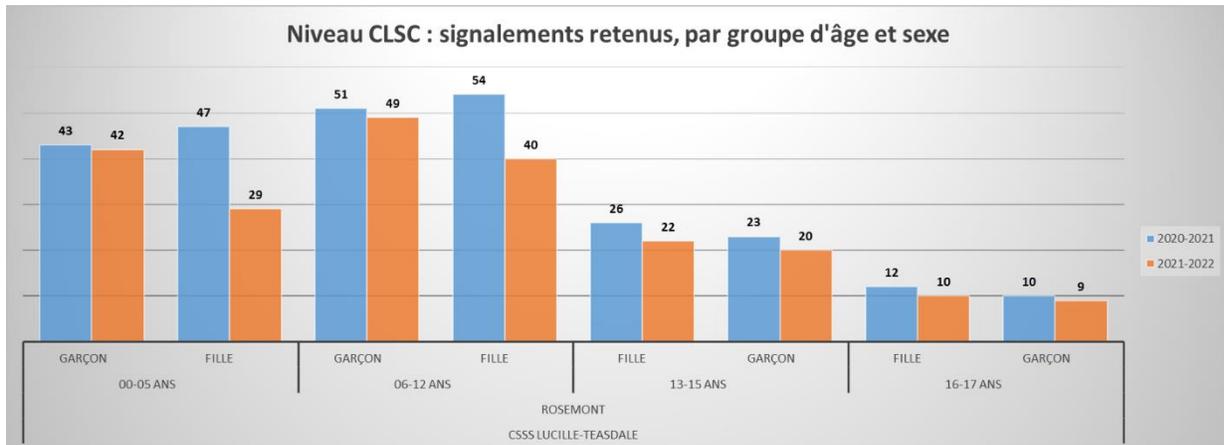
Quant à lui, le territoire CLSC de Saint-Léonard a connu une baisse globale de 3% des signalements retenus sur son territoire en 2021-2022. Abus physique (-27%) et mauvais traitements psychologiques (-25%) demeurent les deux principales problématiques retenues sur le territoire alors que des hausses au niveau des abus sexuels (+33%), de la négligence (+46%) ainsi qu'au sujet des troubles du comportement (+283%) apparaissent.



Niveau CLSC : signalements retenus par groupe d'âge et sexe

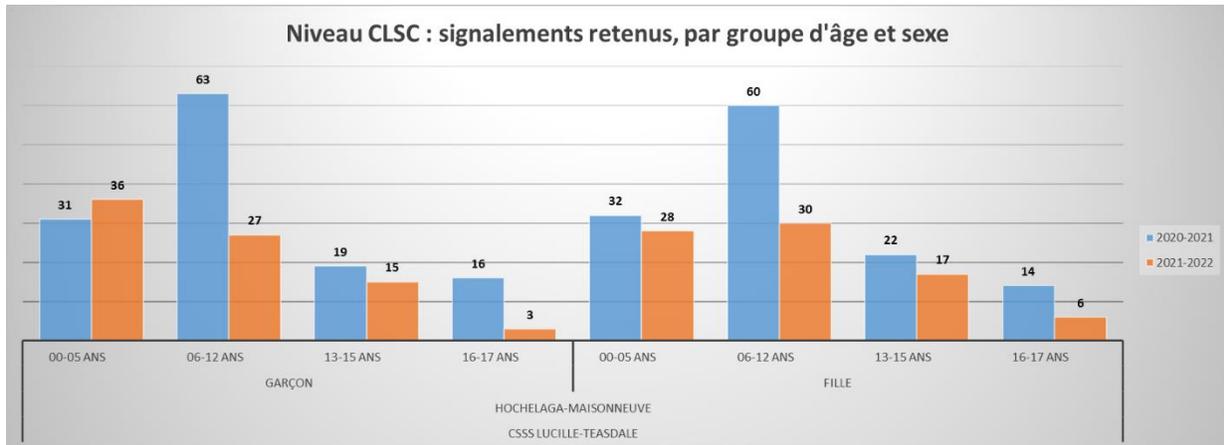
En 2020-2021, les filles représentaient 52% des signalements retenus au CLSC Rosemont comparativement à 46% en 2021-2022. Entre ces deux années, la rétention s'est quelque peu déplacée vers les garçons, non due à une augmentation de la rétention de leur côté mais plutôt à une diminution moins rapide de leur côté.

Quant à l'âge, les 6-12 ans demeurent la principale catégorie en 2021-2022 suivi des 0-5 ans.



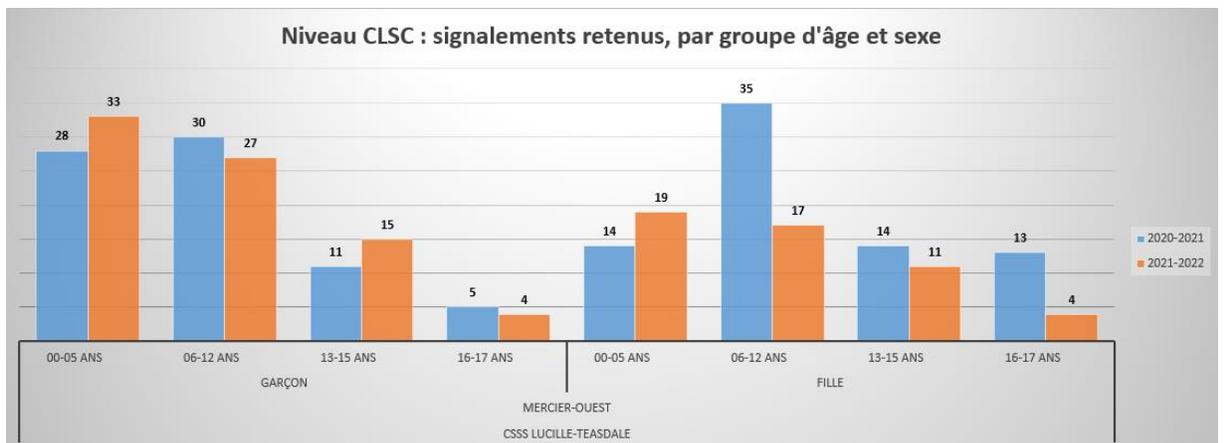
Au CLSC Hochelaga-Maisonneuve, en 2020-2021 les filles représentaient 50% des signalements retenus dans ce CLSC et est restée stable en 2021-2022.

Quant à l'âge, les 6-12 ans demeurent la principale catégorie suivie des 0-5 ans. Soulignons toutefois la baisse marquante de la rétention pour les 6-12 ans, et ce, autant chez les garçons que les filles.



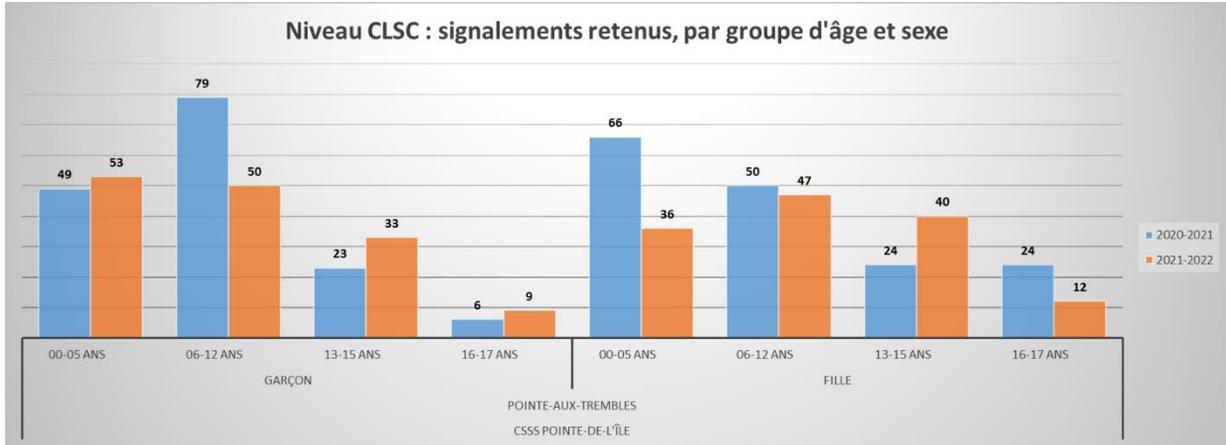
En 2020-2021, les filles représentaient 51% des signalements retenus dans le CLSC Mercier-Ouest comparativement à 39% en 2021-2022. Entre ces deux années, la rétention s'est déplacée vers les garçons due à une augmentation de la rétention de leur côté.

Quant à l'âge, les 6-12 ans demeurent la principale catégorie suivie des 0-5 ans. Nous remarquons une hausse de la rétention chez les 0-5 ans, et ce, autant chez les garçons que chez les filles ainsi qu'une nette diminution de la rétention pour les filles 6-12 ans.



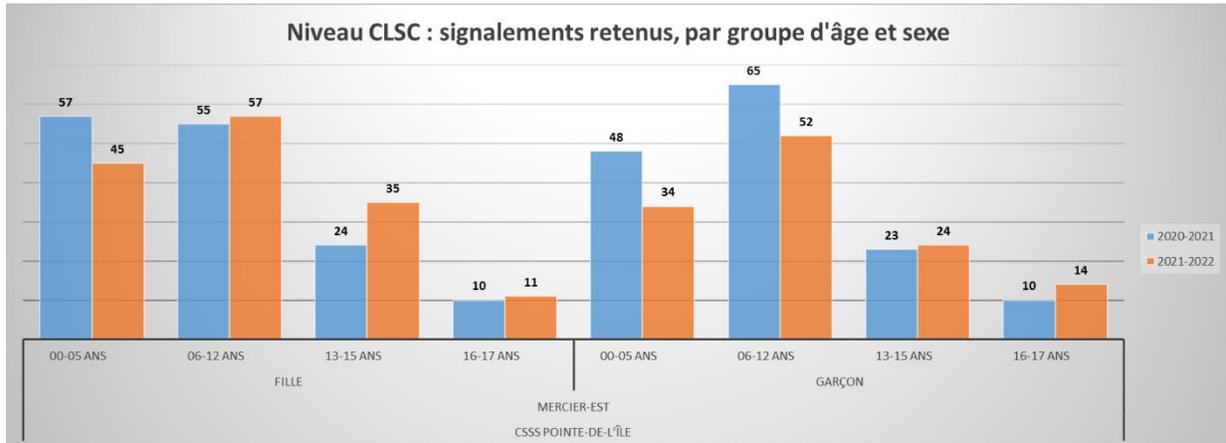
En 2020-2021, les filles représentaient 51% des signalements retenus dans le CLSC Pointe-aux-Trembles comparativement à 48% en 2021-2022. Notons une baisse de la rétention pour les garçons 6-12 ans, une baisse de la rétention chez les filles 0-5 ans et une hausse globale de la rétention chez les 13-15 ans.

Quant à l'âge, les 6-12 ans demeurent la principale catégorie suivie des 0-5 ans bien que les 13-15 suivent de près en troisième.



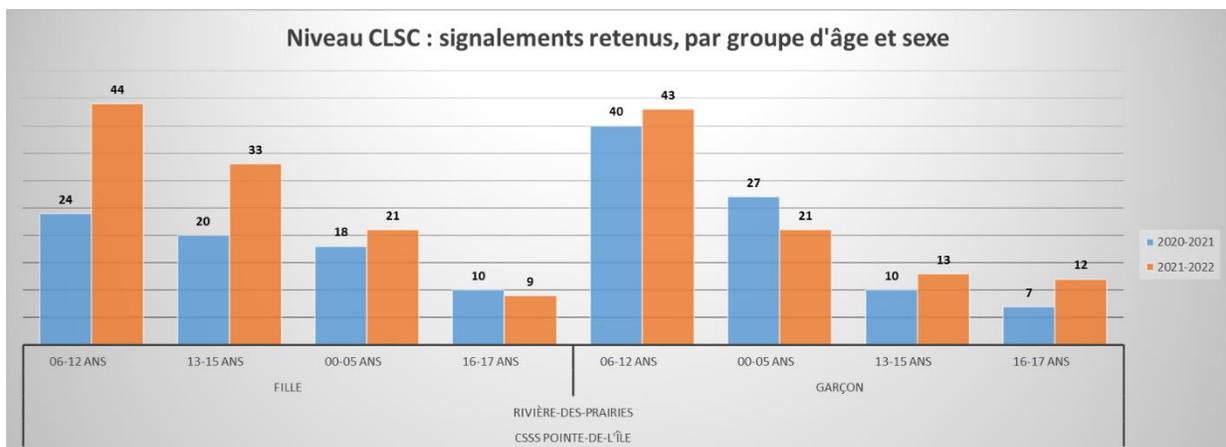
En 2020-2021, les filles représentaient 50% des signalements retenus dans le CLSC Mercier-Est comparativement à 54% en 2021-2022. Entre ces deux années, la rétention s'est quelque peu déplacée vers les filles due à une augmentation de la rétention chez les 13-15 ans et une certaine stabilité chez les 6-12 ans comparativement à une légère diminution pour les garçons du même âge.

Quant à l'âge, les 6-12 ans demeurent la principale catégorie, suivie des 0-5 ans.



En 2020-2021, les filles représentaient 50% des signalements retenus dans le CLSC Rivière-des-Prairies comparativement à 55% en 2021-2022. Entre ces deux années, la rétention chez les filles a fortement augmenté (+83%) chez les 6-12 ans ainsi que chez les 13-15 ans (+65%).

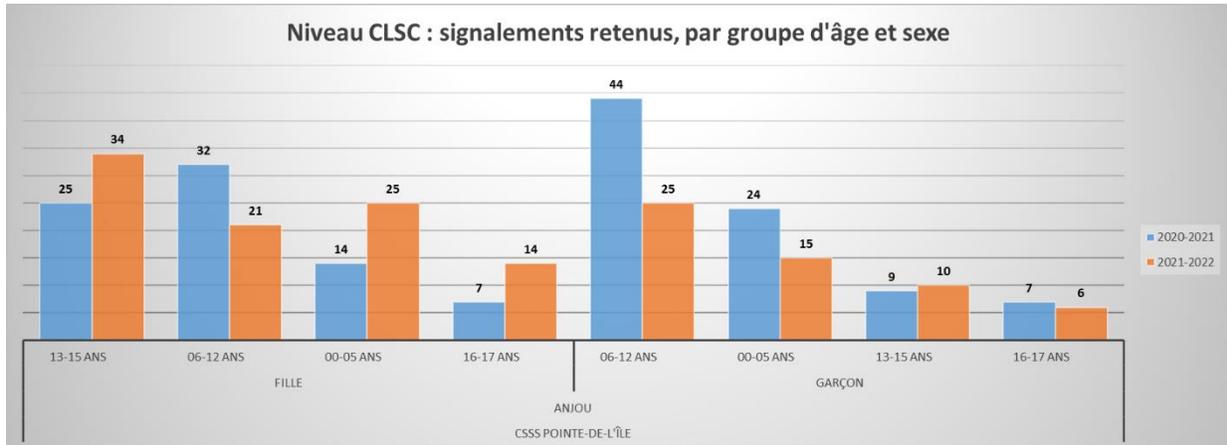
Quant à l'âge, les 6-12 ans demeurent la principale catégorie, suivie des 0-5 ans.



En 2020-2021, les filles représentaient 48% des signalements retenus au CLSC Anjou comparativement à 63% en 2021-2022.

Entre ces deux années, la rétention a fortement baissé chez les garçons 6-12 ans (-43%) ainsi que chez les garçons 0-5 ans (-37.5%) alors qu'elle a notablement augmenté pour les filles de 16-17 ans (+100%), les filles de 13-15 ans (+36%) ainsi que chez les filles de 0-5 ans (+79%).

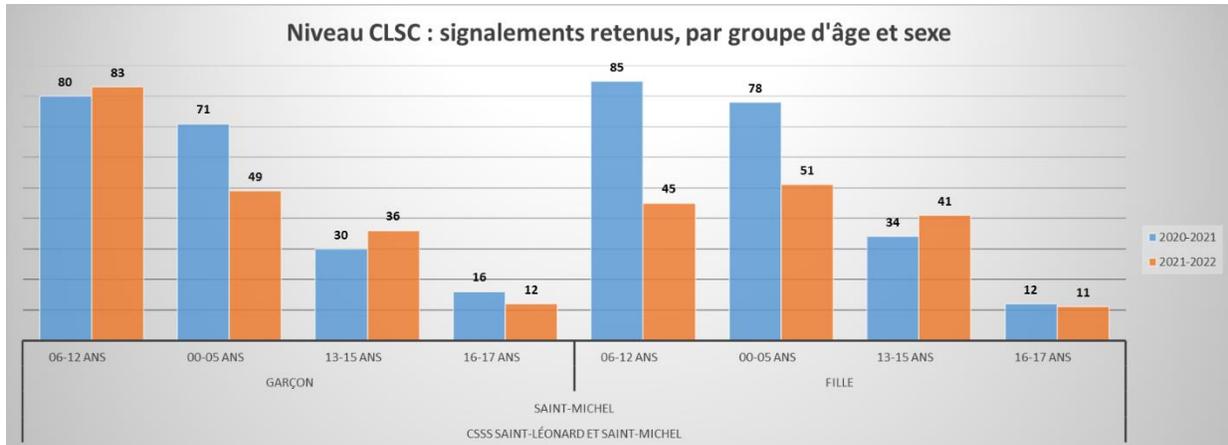
Quant à l'âge, les 6-12 ans demeurent la principale catégorie, suivie des 0-5 ans.



En 2020-2021, les filles représentaient 51.5% des signalements retenus au CLSC Saint-Michel comparativement à 45.1% en 2021-2022.

Entre ces deux années, la rétention a fortement baissé chez les filles (-29.2%) ainsi que, dans une moindre mesure, chez les garçons (-8.6%). Les 0-5 ans ont vu une baisse de la rétention pour eux alors qu'elle a augmenté pour les 13-15 ans.

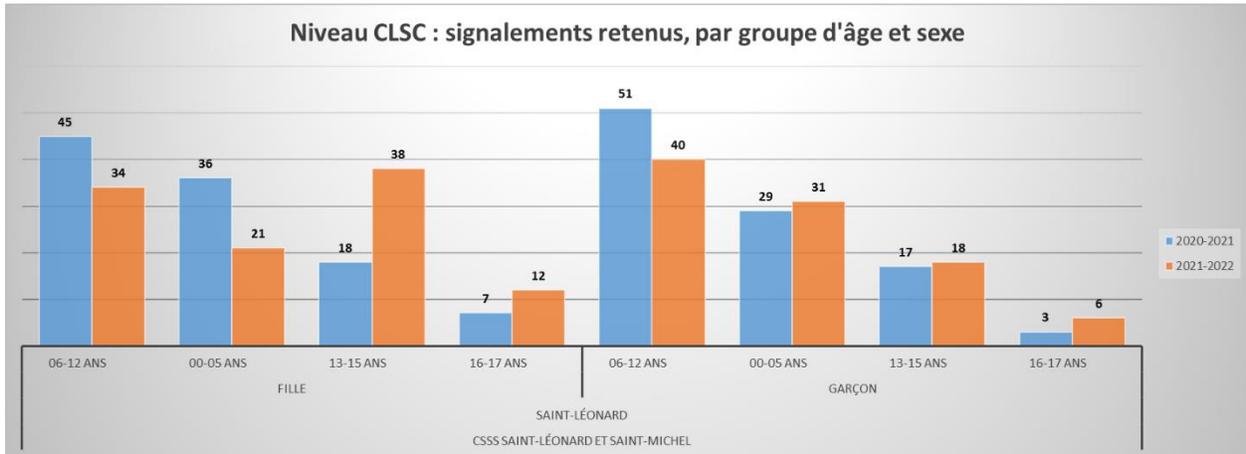
Quant au groupe d'âge, 6-12 ans demeure la principale catégorie.



De façon globale, la rétention est stable entre les deux années (206 en 2020-2021 vs 200 en 2021-2022).

Entre ces deux années, la rétention a baissé chez les plus jeunes mais a augmenté chez les 13-15 ans et les 16-17 ans, notamment chez les filles.

Quant au groupe d'âge, 6-12 ans demeure la principale catégorie.



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 